

NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

55 N° 2 1928

Le concept de martyr (1)

Edgar HOCEDEZ (s.j.)

p. 81 - 99

<https://www.nrt.be/it/articoli/le-concept-de-martyr-1-3282>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

Le concept de martyr

Le choix même du mot martyr, au lieu d'athlète ou de tout autre, pour désigner ceux qui avaient subi la mort violente pour le Christ, choix que rien n'imposait, semble indiquer par lui-même que les chrétiens considéraient, dans le martyre, moins l'héroïsme du patient au milieu des supplices que le témoignage rendu par sa mort à la foi chrétienne. (1) Mais par quelle évolution un terme qui, à l'origine, ne désignait qu'un *témoin* a-t-il fini par être réservé exclusivement à celui qui meurt pour la religion? Comment les mots *μάρτυς* et *μαρτυρέω* ont-ils vu leur signification étymologique s'estomper et se perdre au point de devenir synonymes d'être mis à mort pour le Christ? Quel concept précis éveillaient-ils aux premiers âges? Ces problèmes ont exercé ces dernières années la sagacité des historiens sans qu'ils soient parvenus à se mettre d'accord (2).

Lightfoot avait déjà dessiné les grandes lignes de l'évolution (3), mais c'est surtout depuis les travaux de M. Kattenbusch, en 1903, que la discussion a été vive. Avec sa maîtrise habituelle et la haute compétence que lui donnent ses études spéciales, le R. P. Delehaye est intervenu dans le débat en 1921 (4); et l'on aurait pu croire la question définitivement résolue. Néanmoins très récemment M. Lohmeyer, qui semble ignorer le travail du savant bollandiste, a repris le thème;

(1) Le choix du mot *confesseur* *ὁμολογητής* va dans le même sens. — (2) Le lecteur trouvera la littérature du sujet dans H. DELEHAYE, *Sanctus*, Bruxelles, 1927, p. 76. — (3) J.-B. LIGHTFOOT, *The Apostolic Fathers. Clement of Rome*, I, II, 1890, p. 26. — La question n'est pas plus avancée dans l'article *Martyrs* de C. T. DIMONT, dans le *Dictionary of the Apostolic Church*, Edinburgh, 1918, t. II, p. 27. Les ouvrages de P. ALLARD, *Dix leçons sur le martyre*, Paris, 1906, et *Martyre* dans *Dictionnaire apologetique de la foi chrétienne*, Paris, 1916, t. III, col. 331, sont absolument insuffisants sur la matière. — (4) *Martyr et Confesseur*, dans *Analecta Bollandiana*, 1921. M. VILLER, *Martyre et Perfection*, dans *Revue d'Ascétique et de Mystique*, 1925.

s'inspirant de Bousset, il a cru trouver l'origine du concept chrétien de martyr dans la littérature juive (1).

Deux ordres d'idées se rencontrent, dit-il, dans le concept de martyre : l'idée de la valeur religieuse de la souffrance et l'idée de la nécessité actuelle de la confession. Le créateur de la doctrine du martyre, dans le Judaïsme, c'est le Deutéro-Isaïe. Le peuple juif, par le fait de son élection divine, est le témoin de Dieu (Is., 43, 9). Parmi les autres peuples, il est le peuple de la souffrance et de la persécution ; cette souffrance imméritée, au moins dans le cas du Serviteur de Jahvé, personnification d'Israël, est la conséquence même de l'élection divine qui fait de lui un témoin de Dieu. Voilà donc unies étroitement et indissolublement l'idée de témoignage et de souffrance : le sort religieux et historique du peuple fait de lui un témoin en tant qu'il souffre, et lui impose la souffrance parce qu'il est témoin. Mais cette relation suppose que l'existence du monde et les événements historiques s'opposent à la volonté de Dieu par leurs aspirations intimes et par leurs manifestations extérieures. Cette relation nécessaire entre la souffrance et le témoignage est fondée sur une métaphysique qui suppose deux mondes éternellement en conflit. L'idée de témoin postule donc les trois éléments de la foi juive : Dieu, les peuples et la communauté du peuple élu.

Cette conception grandiose ne s'est pas maintenue dans sa pureté primitive. On en est venu à considérer non pas le peuple dans son ensemble, mais certains individus, les « justes », comme les témoins de Dieu. Le juste souffre pour sa foi, et souvent la persécution violente, surtout au temps des Maccabées. Ici encore la foi implique la souffrance et la souffrance témoigne de la foi ; et cette union n'est possible que si la foi est un témoignage âprement attaqué dans le monde,

(1) *Revue d'Histoire et de Philosophie religieuse*, 1927, p. 316-329.

mais destiné à hériter d'une existence glorieuse à la fin des temps (*Dan.*, 12, 3. *Sag.*, 3, 1-7). Le sort du martyr résume donc le sort du peuple. Le martyr est le témoin de Dieu dans le procès engagé par le monde hostile, procès où est accusée la foi que le martyr professe et Dieu qui inspire cette foi. De là, le martyre a un sens eschatologique, car il a la promesse du triomphe à la fin des temps et, en même temps, implique l'assistance divine. Les trois puissances donc qui, par leur rapport réciproque, caractérisent la foi juive, déterminent également le rôle religieux du martyr.

La prédication de Jésus contient très clairement tous les éléments de la conception juive : il enseigne que tous les messagers de Dieu, ceux du passé comme ceux de l'avenir, ont été ou seront persécutés et tués (*Mt.*, 5, 10-12; 23, 34-35). Le monde est opposé par principe aux envoyés de la parole (*Mt.*, 23, 35; 17, 12). Aussi le martyr est assuré de la protection du Dieu qui l'inspire (*Mt.*, 10, 18-20).

Deux écrits surtout révèlent d'une manière très complète cette idée juive du martyre, l'épître aux Philippiens et l'Apocalypse de saint Jean. Un vaste système d'idées sur le martyre y est élaboré, reposant sur l'opposition johannique entre le monde terrestre et l'action divine. Cette désharmonie, posée par l'essence même de la foi, ne saurait être surmontée ici-bas ; aussi entraîne-t-elle pour la foi la nécessité de la souffrance et de la mort. Le martyr, placé sous la protection divine, réalise, par son témoignage et sa passion, la norme présente et la gloire future de l'Église. C'est en lui et par lui que les trois grandes puissances en fonction desquelles l'histoire prend un sens : Dieu, le monde et l'Église, entament la lutte décisive.

Cette vaste synthèse, plus philosophique qu'historique, si brillante soit-elle, n'entamera pas les solides conclusions du P. Delehaye. C'est en effet sur le terrain de l'histoire que la question des origines doit être tranchée : aussi croyons-

nous qu'il ne sera pas sans intérêt pour le lecteur — et c'est une nécessité pour l'apologète — de rechercher dans les documents quelle idée les premières générations se faisaient du martyre, et d'examiner d'abord le sens du mot et son évolution dans l'usage ecclésiastique.

* * *

Les faits sont bien connus. Sans parler ici de leurs nombreux emplois dans le sens profane, les mots *μάρτυς* et *μαρτυρεῖν* conservent généralement, dans l'Écriture Sainte, le sens fondamental ordinaire de *témoin* et de *rendre témoignage*.

Le mot *μάρτυς* est appliqué, dans le Nouveau Testament, à plusieurs catégories de personnes.

1. Les *apôtres* sont les témoins (*μάρτυρες*) de la vie, des souffrances, de la mort et surtout de la résurrection de Jésus-Christ. « Vous serez témoins de ces choses » (*Lc*, 24, 48), déclare le divin Maître, au jour de la Résurrection; et, au moment de son Ascension, il constitue ses apôtres ses « témoins » (*Act.*, 1, 8; cf. *Joa.*, 15, 27). Il leur avait annoncé déjà qu'ils devraient « rendre témoignage », devant les tribunaux et les princes (*Mc*, 13, 9; *Lc*, 21, 12).

Comprenant le sens de leur mission, les Onze, réunis à Jérusalem, choisissent, parmi ceux qui avaient accompagné fidèlement le Maître depuis le début, un homme, Matthias, pour partager avec eux cette fonction d'être le « témoin de la Résurrection » (*Act.*, 1, 21). Eux-mêmes revendiquent avec fierté ce titre de *μάρτυρες* de la Résurrection (*Act.*, 2, 32; 3, 15; 13, 31); ailleurs, ils étendent l'objet de leur témoignage à toute la vie du Christ (*Act.*, 10, 39), et saint Luc se plaît à nous montrer les apôtres intrépides dans l'exercice de leur fonction (*Act.*, 8, 25; cf. 5, 25-32).

Saint Paul « se donna tout entier à la parole, attestant aux Juifs (*διαμαρτυρούμενος*) que Jésus était le Christ ». (*Act.*,

18, 5; cf. 20, 24; 28, 25). Pour lui, il établit son titre à l'apostolat sur la prérogative d'avoir été établi par le Seigneur comme « témoin » de la Résurrection (*Act.*, 22, 15; 26, 16; cf. *I. Cor.*, 9, 1). Dans sa lettre aux Corinthiens, après avoir rappelé qu'il a vu le Seigneur ressuscité, aussi bien que les autres apôtres (*I Cor.*, 15, 9-11), Paul ajoute : « Si le Christ n'est pas ressuscité, notre prédication est donc vaine... il se trouve que nous sommes de faux témoins à l'égard de Dieu, puisque nous avons enseigné, contre lui, qu'il a ressuscité le Christ » (v. 14-15). Saint Pierre se proclame le témoin des souffrances du Christ (*I Pet.*, 5, 1), et saint Jean développe la même idée au début de sa première lettre (*I Joa.*, 1, 1-3).

2. Les prophètes aussi « ont rendu témoignage (μαρτυροῦσιν) que tous ceux qui croient en lui recevraient la rémission de leurs péchés » (*Act.* 10, 43). Cependant jamais le nom de « martyrs ou de témoins de Jésus » n'est formellement appliqué aux voyants de l'Ancien Testament (1). Saint Jean-Baptiste aussi a déposé solennellement en faveur de Jésus (ἐμαρτύρησεν *Joa.* 1, 32-34). Dans l'Apocalypse, saint Jean témoigne, non pas de la vie de Jésus, mais des révélations qu'il a reçues : « lequel atteste (ἐμαρτύρησεν) la parole de Dieu et le témoignage de Jésus-Christ, tout ce qu'il a vu » (*Ap.*, 1, 2). Il ne se nomme cependant pas formellement « témoin », mais « voyant ». Au chap. 2, 13 il est parlé d'Antipas « mon témoin, mon fidèle qui a été tué chez vous ». Est-il appelé μαρτυρ à raison de sa mort, ou en qualité de prophète? Le texte ne le dit pas (2).

(1) F. KATTENBUSCH : *Der Märtyrertitel*, dans *Zeitschrift für Neutestamentliche Wissenschaft*, 1903, p. 113. — (2) Les auteurs sont partagés : LIGHTFOOT, *loc. cit.*, l'entend du martyr. COSSSEN croit que l'Apocalypse « adopte » déjà le sens de martyr de sang. RITZENSTEIN et beaucoup d'autres sont d'un avis contraire. Cf. G. KBUEGER, *Zur Frage nach Entstehung des Märtyrertitels*, dans *Zeitschrift für Neutestamentliche*

Au chap. 11, 3 il est fait mention de deux témoins (μάρτυρες) qui sont des prophètes et sont mis à mort (v. 7); mais le contexte semble montrer qu'ils ne sont pas témoins parce qu'ils sont tués, mais au contraire qu'ils sont tués parce qu'ils sont témoins. Au chapitre 17, 6, on lit : « Et je vis la femme s'enivrer du sang des martyrs de Jésus ». Mais dans quel sens est employé ici le mot « martyr » ? Il faut sans doute rapprocher ce texte d'autres textes analogues. « Je vis en dessous de l'autel les âmes des égorgés à cause de la parole de Dieu et à cause du témoignage (μαρτυρίαν) » (6, 9) (1). « Je vis les âmes de ceux qui avaient été frappés de la hache à cause du témoignage de Jésus et de la parole de Dieu » (20, 4). « Moi, Jean, votre frère et votre associé dans la tribulation et la royauté et la patience en Jésus, je me suis trouvé dans l'île qui est appelée Patmos, à cause de la parole et du témoignage de Jésus » (1, 9). « Et le Dragon s'irrita contre la Femme et il s'en alla guerroyer avec le reste de sa descendance, contre ceux qui observent les commandements de Dieu et qui ont le témoignage de Jésus » (12, 17). Dans tous ces textes, semble-t-il, le « témoignage » n'est pas le témoignage rendu par le martyr, mais le témoignage de Jésus reçu par lui (2). Ce que confirme encore et explique la parole suivante : « Et je tombai devant ses pieds pour me prosterner devant lui. Et il me dit : Non ! prends garde. Je suis ton compagnon de service, [à toi] et à tes frères qui ont le témoignage de Jésus... Car l'Esprit de prophétie est le témoignage de Jésus » (19, 10). Les témoins de Jésus sont donc

Wissenschaft, 1916, p. 265; H. DELEHAYE, *Anal.*, p. 23; E. B. ALLO, *Sain'-Jean. L'Apocalypse*, p. 26.

(1) ALLO, *l. c.*, p. 85. « Les martyrs égorgés » comme l'Agneau sont considérés comme des holocaustes offerts à Dieu... — (2) La parole et le témoignage : expression stéréotypée : c'est le témoignage reçu de Jésus et possédé par eux. ALLO, *loc. cit.*, p. 85, cf. p. 3. Cependant il concède que I, 9, le témoignage de Jésus peut s'entendre dans les deux sens, subjectif et objectif, *loc. cit.*, p. 11. ALLO, *loc. cit.*, p. 277.

ceux qui ont reçu une révélation de lui et la transmettent fidèlement, soit qu'il faille l'entendre dans le sens du charisme prophétique, soit de la révélation chrétienne (1).

Le cas de saint Étienne est particulièrement intéressant. Saint Paul dit de lui : « lorsqu'il répandait le sang d'Étienne, votre témoin (τοῦ μάρτυρός σου) j'étais présent » (Act. 22, 20). Ne devrait-on pas traduire « votre martyr » dans le sens actuel du mot ? Mais il est à noter qu'Étienne, possédant à un haut degré le charisme de prophète (Act., 6, 5), les libertins ne pouvaient résister à sa « sagesse » (v. 9). Au moment de son supplice, il fut favorisé d'une vision : « Étienne qui était rempli de l'Esprit-Saint, ayant fixé les yeux au ciel, vit la gloire de Dieu et Jésus debout à la droite de son Père. Et il dit : « Voici que je vois les cieux ouverts et le Fils de l'homme debout à la droite de Dieu » (Act., 7, 55-56). Or, il est manifeste que saint Paul le nomme « témoin » précisément à cause de la vision dont il fut honoré et du témoignage qu'il en rendit, comme le prouve le v. 15 et la suite des idées.

3. Le Christ lui-même est nommé « martyr ». « C'est le témoin fidèle, le premier-né d'entre les morts » (Ap., 1, 5). « Celui qui atteste (ὁ μαρτυρῶν) ces choses dit : Oui, je viens bientôt » (Ap., 22, 20). « Voici ce que dit l'Amen, le Témoin fidèle et véritable » (Ap., 3, 15). Enfin nous lisons dans saint Paul : « Je te recommande... devant le Christ Jésus, qui a rendu un si beau témoignage sous Ponce-Pilate » (τοῦ μαρτυρήσαντος ἐπὶ Πειλάτου τὴν καλὴν ὁμολογίαν. I Tim., 6, 13). « Le mot μαρτυρεῖν est visiblement synonyme de ὁμολογεῖν, comme le note justement le P. Delehaye, mais avec une nuance spéciale que lui donne le complément ἐπὶ Πειλάτου. La mention de la passion et de la mort du Christ appelle nécessairement l'image du témoin sanglant » (2).

4. On ne peut passer sous silence la « nuée de témoins »

(1) An., loc. cit., p. 24. — (2) Ibid.

(μαρτύρων) dont parle l'Épître aux Hébreux, 12, 1. Ce sont les hommes et les femmes fidèles de l'Ancien Testament dont il est question au chapitre XI : les patriarches (v. 8-22), Moïse, les juges, Rahab (v. 23-31), les prophètes et les rois, et ceux qui ont souffert persécution pour la loi (v. 32-39) et dont il est dit « Cependant eux tous que la foi a rendus recommandables (μαρτυρηθέντες διὰ τῆς πίστεως) n'ont pas obtenu l'objet de la promesse parce que Dieu nous a fait une condition meilleure » (v. 40). Tous ces hommes célèbres, martyrs ou non, sont proposés donc en exemple (1). Le sens technique de martyr n'est pas suggéré ici ; mais ce qu'on peut en conclure, c'est que les premiers chrétiens s'édifiaient au souvenir des saints et des martyrs de l'Ancien Testament.

« Le Nouveau Testament ne nous fournit donc aucun exemple certain du mot μάρτυς ou de ses dérivés, employés dans le sens restreint et précis de martyr, qu'il a fini par prendre dans le langage ecclésiastique » (2) ; tout au plus nous fournit-il quelques amorces du sens de témoin sanglant.

Dans la littérature patristique des premiers siècles, le mot évolue. Lightfoot faisait déjà remarquer que, vers le milieu du II^e siècle, les mots μάρτυς et μαρτυρεῖν étaient employés absolument pour signifier le martyre au sens technique, sans que cet usage fût exclusif : ce n'est que lentement que s'établit et s'affermît la distinction ferme entre « martyr » et « confesseur » (ὁμολογητής), c'est-à-dire fidèle qui a confessé sa foi dans les tourments sans perdre la vie (3). M. Reitzenstein admet que, depuis le milieu du second siècle, le mot μαρτυρεῖν prend son sens particulier de souffrir la mort dans une persécution et M. Krüger soutient que le

(1) C. HUYGHE, s. l., *Commentarius in Epistolam ad Hebraeos*, Gand, 1901, p. 250. — (2) DELEHAYE, *op. cit.*, p. 24. — (3) LIGHTFOOT, *l. c.*, p. 87.

premier document dans lequel *μάρτυς* a le sens exclusif de témoin par le sang est le *Martyrium Polycarpi* (1).

Le Père Delehaye a institué une enquête complète et méthodique qui donne pleine satisfaction. Déjà dans la lettre de saint Clément aux Corinthiens (vers 96), le mot *μαρτυρεῖν* doit se traduire par « souffrir le martyre » (2). Mais le Pasteur d'Herma (vers 140) qui se sert de l'expression « souffrir pour le nom » n'emploie ni *μάρτυς*, ni *μαρτυρία*, ni *μαρτυρεῖν*. De même saint Ignace n'emploie pas ces termes (3); il parle cependant avec enthousiasme du martyre, et lui, le premier, nous montre que le martyre est une imitation parfaite de Notre Seigneur (4). C'est dans le *Martyrium Sancti Polycarpi* (vers 155) que, sans contestation possible, *μάρτυς* et ses dérivés apparaissent pour la première fois exclusivement réservés aux martyrs. « On reconnaît immédiatement que dans ce récit *μάρτυς* est un titre désignant ceux qui ont péri pour la foi; que *μαρτυρία*, c'est la mort endurée pour cette grande cause; que les martyrs forment une catégorie à part (*ἀειθμός*) dont l'Église s'enorgueillit » (5). Dans cette lettre admirable aussi l'idée d'imitation de Jésus est mise dans un jour merveilleux (6).

Vers la même époque Méliton de Sardes et Denys de Corinthe emploient le mot *μαρτυρεῖν* dans le sens de subir le martyre (7). Chez Hégésippe, *μαρτυρεῖν* a ordinairement le sens de mourir pour le nom du Christ; parfois, cependant, le titre de martyr est donné à des chrétiens qui ont confessé la foi, sans qu'on leur ait demandé le sacrifice de leur vie (8). Cette même extension du sens du mot martyr se retrouve dans Apollonius (196) et dans Sérapion d'Antioche (190) (9).

Tous les critiques ont noté, depuis Lightfoot, que, dans la lettre des Églises de Vienne et de Lyon (vers 177), l'opposi-

(1) G. KRUEGER, *loc. cit.*, p. 267. — (2) DELEHAYE, *An.*, *loc. cit.*, p. 24.
— (3) *Ibid.* — (4) VILLER, *loc. cit.*, p. 8. — (5) DELEHAYE, *ibid.*, p. 25. —
(6) VILLER, *loc. cit.*, p. 10. — (7) DELEHAYE, *ibid.* — (8) *Ibid.* — (9) *Ibid.*

tion entre les titres de confesseur et de martyr est expressément marquée pour la première fois (1). Dans leur humilité ces généreux athlètes, qui déjà avaient enduré d'atroces supplices, refusaient le glorieux titre de martyr. « Ils donnaient, en effet, volontiers le titre de martyr au Christ, le témoin fidèle et véritable, premier-né d'entre les morts, auteur de la vie de Dieu ; et ils rappelaient la mémoire des martyrs (μαρτύρων) qui avaient déjà quitté ce monde et disaient : ceux-là sont martyrs (μάρτυρες) que le Christ a daigné recevoir dans sa confession (ὁμολογία) après avoir imprimé en eux, par le trépas, le sceau du martyre (μαρτυρίαν). Pour nous, nous sommes simplement de modestes confesseurs (ὁμολογοί) ». L'auteur de la lettre n'emploie pas cependant le mot μάρτυς avec la rigueur qu'exigent les martyrs eux-mêmes ; néanmoins il ressort de l'ensemble que les charitables chrétiens, qui entouraient les prisonniers de leur respect, savaient fort bien que le titre de martyr ne s'acquiert que par le coup de la mort (2). On remarquera aussi que le rédacteur ne trouve pas de plus bel éloge du courage des saints martyrs que le titre d'émules et d'imitateurs du Christ (3). Dans saint Irénée, μαρτυρεῖν c'est souffrir le martyre (4). Clément d'Alexandrie (vers 216) prélude pour ainsi dire à la théologie du martyre. Bien qu'il veuille montrer qu'il existe un martyre spirituel, consistant dans une vie pure, néanmoins l'analogie qu'il établit entre le chrétien parfait et le martyr montre assez qu'au sens propre la mort est regardée comme inhérente au concept de martyr. Le titre de martyr est refusé à ceux qui se livrent eux-mêmes à la mort.

Le martyre est le fruit de la charité : il constitue la charité parfaite et la perfection. Rappelant le sens étymologique du mot, Clément explique comment le martyr rend témoi-

(1) *Ibid.* — (2) *Ibid.* — (3) VILLER, *loc. cit.*, p. 11-12. — (4) DELEHAYE, *Ibid.*

gnage : « D'abord il se rend à lui même le témoignage qu'il est sincèrement fidèle à Dieu ; en second lieu, il rend témoignage contre le tentateur en lui prouvant que sa jalousie s'attaque inutilement à celui qui est fidèle par la charité ; il rend enfin témoignage au Seigneur qu'il y a, au fond de sa doctrine, une force de persuasion si énergique que la crainte de la mort elle-même ne le poussera jamais à l'apostasie. De plus, il donne à la vérité de la prédication la sanction d'un fait, par la manifestation publique de la puissance du Dieu vers lequel il aspire à remonter ». Le martyr est donc, selon Clément, une confirmation de la vérité de la prédication (1).

Saint Hippolyte (235) aussi distingue très nettement les martyrs des confesseurs ; il étend cependant le mot martyr aux condamnés aux mines (2). Pour Tertullien (217), le titre glorieux de martyr ne s'obtient que par la mort. « S'il adresse à des confesseurs un livre intitulé *ad martyres*, il a soin de dire qu'ils ne sont encore martyrs qu'en espérance : *martyres designati*. C'est évidemment avec cette restriction qu'il lui arrive plus d'une fois d'appeler *martyres* des hommes qui sont encore en vie » (3). On employait donc le mot martyr dans le sens large, et Origène remarque que ce titre peut s'appliquer à tous ceux qui rendent témoignage à la vérité, soit par la parole, soit par les actes ; mais il nous apprend en même temps que c'était la coutume de la communauté chrétienne « d'appeler ceux-là seuls martyrs qui ont rendu témoignage au mystère de la piété en versant leur sang » (4). Dans le même passage, il rappelle lui aussi que les martyrs sont les « imitateurs de Dieu et du Christ. »

Quoi qu'on en ait dit, Cyprien distingue nettement entre les confesseurs et les martyrs : c'est l'effusion du sang qui fait le martyr ; le Père Delehaye l'a clairement montré (5).

(1) *Ibid.* — VILLER, *loc. cit.*, p. 18. — (2) DELEHAYE, *An.*, *loc. cit.*, p. 29. — (3) DELEHAYE, *ibid.* — (4) DELEHAYE, *ibid.*, p. 30. — (5) *Ibid.*, p. 31.

Pourtant Cyprien lui-même n'est pas toujours fidèle à la rigueur de la terminologie.

Nous pouvons arrêter ici l'enquête que le P. Delehaye poursuit patiemment. Et nous pouvons conclure avec le même savant : « De la suite des textes... il ressort que, dans le langage chrétien, en tenant compte des inévitables hésitations du début, le mot *μάρτυς* a passé par les étapes suivantes : il désigne d'abord les témoins attirés de la vie et de la résurrection du Christ : les apôtres. Le Seigneur lui-même est appelé le témoin fidèle. Lorsque les apôtres et les contemporains du Sauveur ont disparu, le titre passe à ceux qui attestent la vérité du christianisme, en donnant, dans des circonstances périlleuses, des preuves d'un attachement inébranlable à leur croyance. En un temps où ce témoignage entraîne fréquemment la mort, l'appellation finit par être réservée à ceux qui scellent de leur sang la confession de leur foi (1) ».

Mais quelle loi présida à cette évolution du langage, sous quelles influences se produisit-elle ? Quelle idée précise ce mot *μάρτυς* évoquait-il à cette époque lointaine ? « Témoin » au sens historique ou au sens juridique ? Ils « témoignent » mais de quoi ? et à qui ? Voilà le problème qui a suscité les controverses récentes.

M. Kattenbusch (2), qui l'a soulevé, le pose en ces termes : Un témoin est une personne spécialement qualifiée pour certifier aux autres l'existence d'un fait dont elle possède la connaissance. Mais quelle connaissance possédaient les martyrs que n'avaient pas les autres chrétiens ? Ensuite à qui s'adressait leur témoignage ? au juge ? Mais on ne voit pas qu'ils aient fait connaître à ceux-ci des choses dont les confesseurs n'aient pas témoigné. Comment se fait-il que, s'ils sont relâchés après leur confession, ils ne méritent pas le titre

(1) *Ibid.*, p. 38. — (2) KATTENBUSCH, *loc. cit.*, p. 111.

de martyrs? Dira-t-on que leur témoignage s'adressait aux chrétiens? Pourquoi et comment? Apparaissent-ils comme des hommes qui connaissent plus et mieux que les simples fidèles? La mort par elle-même ne constitue pas le témoin; comment donc le fait de subir la mort constitue-t-il le martyr?

Peut-être, avec quelques auteurs, supposera-t-on que le martyr jouissait d'une connaissance particulière qui lui valut le titre de témoin. Le cas de saint Étienne, considéré comme le type du martyr, le martyr parfait, ainsi que le nomment les confesseurs de Lyon, pourrait appuyer cette hypothèse : il vit la gloire de Dieu et du Messie et en rendit témoignage. Les martyrs auraient partagé une prérogative semblable, ce qui justifierait le nom de « témoin » : témoins de la gloire du Christ. — Mais la littérature ecclésiastique ne permet pas de démontrer que les premières générations aient considéré les martyrs comme ayant eu le charisme prophétique et des révélations : cela ne se vérifie que de quelques individus (1). Rien n'indique que l'antiquité chrétienne ait seulement tenu compte de cet élément pour reconnaître ou refuser le titre de martyr (2). L'Église, il est vrai, a considéré les martyrs comme méritant, par leur mort, d'aller immédiatement au Seigneur et d'être heureux en jouissant de la vue de Jésus et de sa gloire. Ne pourrait-on pas croire que les martyrs sont ceux qui, dès à présent, sont témoins au ciel du triomphe du Messie, tandis que les fidèles attendent encore la révélation de cette gloire? — Mais le mot *μαρτυρεῖν* n'évoque pas l'idée de *devenir* témoin, mais au contraire de témoigner, d'être témoin. Le martyr est celui qui a rendu témoignage. Témoigner n'est pas seulement connaître, c'est faire connaître, certifier. L'exemple d'Étienne lui-même le montre (3). D'ailleurs, la vision d'Étienne n'est pas présentée comme le terme de son martyre; elle en est plutôt la cause (4).

(1) KATTENBUSCH, *loc. cit.*, p. 115. — (2) DELEHAYE, *An.*, *loc. cit.*, p. 45.

(3) KATTENBUSCH, *loc. cit.*, p. 119. — (4) DELEHAYE, *l'n.* *loc. cit.*, p. 44.

Mais, dira-t-on, les martyrs ont annoncé la Résurrection avec une particulière autorité et une science supérieure. Qui ne se rappelle les promesses formelles de Jésus : « On vous traduira devant les tribunaux et les synagogues, vous y serez battus, vous comparâtes devant les gouverneurs et les rois pour me rendre témoignage (εἰς μαρτυρίαν αὐτοῦ) devant eux... Ne pensez pas d'avance à ce que vous direz, mais dites ce qui vous sera donné sur l'heure, car ce n'est pas vous qui parlerez, mais l'Esprit-Saint » (*Mc*, 13, 9, 11 ; *Mt.*, 10, 17-22 ; *Lc*, 21, 12-17). Le martyr serait donc un cas de prophétie ; certes, c'est proprement l'Esprit qui parle ; néanmoins, on pourrait considérer les martyrs comme témoins, en ce sens que leurs discours inspirés démontreraient la vérité de la foi, et ainsi indirectement la résurrection de Jésus. — Mais, outre que la plupart des martyrs ne faisaient pas de discours, on ne comprend pas pourquoi seuls les martyrs, à l'exclusion des confesseurs, mériteraient dans ce cas le nom de témoin. Il serait de plus trop arbitraire de restreindre la promesse d'assistance spéciale aux seuls fidèles mis à mort, et de la refuser aux confesseurs (1). Enfin, l'inspiration place le chrétien dans l'état prophétique. Jamais pourtant les martyrs n'ont été qualifiés de prophètes (2).

Désespérant de trouver une différence entre le confesseur et le martyr en fonction de la *connaissance*, M. Kattenbusch cherche une autre voie en s'appuyant sur la lettre des martyrs de Lyon, qui eux-mêmes sont d'accord avec Ignace, et le *Martyrium Polycarpi*. Cette lettre suggère, dit-il, que l'idée de martyr éveille avant tout celle de disciple et imitateur du Christ. Si on s'attache à cette idée centrale : « être semblable à Jésus », on atteint l'idée technique du martyre. Ceux-là sont les vrais et complets imitateurs du Christ qui

(1) KATTENBUSCH, *loc. cit.*, p. 120-122. — (2) DELEHAYE, *An.*, *loc. cit.*, p. 43.

poussent la ressemblance jusqu'à donner leur vie, comme lui, pour la vérité. Mais comment peuvent-ils être dits « témoins » ? C'est que le martyr, s'il ne prêche pas de bouche Jésus, montre ce que Jésus était et ce qu'il est : donc martyr = image ($\muάρτυς$ = εἰκών) (1).

L'explication repose sur un fait incontestable (2) ; elle est ingénieuse et même trop ingénieuse : l'auteur lui-même avoue ne pouvoir établir l'équation entre témoin et image. Aussi ne faut-il pas s'étonner qu'elle n'ait pas satisfait tout le monde, et qu'on ait tenté d'autres interprétations.

MM. Geffcken et Reitzenstein ont cru trouver la solution désirée en faisant appel à l'influence de la littérature hellénique et spécialement de la littérature stoïcienne. La philosophie, nous dit-on, a eu ses martyrs, dont le premier est Socrate. Epictète nous montre le sage supérieur aux tortures et méprisant la mort. Le mot même $\muάρτυς$ a une origine purement philosophique, car Epictète nous dit, à plusieurs reprises, qu'il est « le témoin de Dieu ». — Mais il faut bien reconnaître que l'influence des écrits stoïciens n'explique pas l'usage chrétien du mot, et en particulier pourquoi le titre de martyr est accordé à ceux qui donnent leur vie, et refusé aux confesseurs, comme le notait déjà M. Krüger (3). Avec moins de ménagements, le P. Delehaye a complètement ruiné, par la base, tout cet échafaudage, en montrant que ni l'emploi du mot, ni les exemples apportés ne peuvent être mis en comparaison avec l'usage et les faits chrétiens (4).

D'autres savants ont voulu montrer une influence judaïque. Bousset avait ouvert la voie (5). M. Schlatter l'a suivi (6),

(1) KATTENBUSCH, *loc. cit.*, p. 124-125. — (2) DELEHAYE, *Les passions des martyrs*, Bruxelles, 1921, p. 19. — (3) KRUEGER, *loc. cit.*, p. 268. — (4) DELEHAYE, *loc. cit.*, p. 39-42. — (5) W. BOUSSET, *Die Religion des Judentums*, 2^e éd., Berlin, 1903, p. 218. — (6) A. SCHLATTER, *Der Märtyrer in Anfängen der Kirche*, dans *Beiträge zur Förderung christlicher Theologie*, 1915.

et tout récemment M. Lohmeyer a récidivé, comme nous l'avons dit. Assurément, la continuité reconnue entre les deux Testaments, le simple usage qui était fait des livres de l'Ancien Testament dans les communautés chrétiennes, suffiraient, en dehors des textes explicites, à prouver que l'exemple des martyrs juifs eut quelque répercussion sur les martyrs chrétiens (1), à tout le moins à titre d'exemple (2).

Mais le P. Delehaye a démontré que ni le livre des Macchabées ni les légendes juives des prophètes n'ont eu d'influence sur les Actes historiques des martyrs (3). Vient-on remonter plus haut, et prétendre que l'Apocalypse de saint Jean est tributaire des apocryphes juifs? La réfutation de ces systèmes dépasserait le cadre de cet article, et nous devons nous contenter de renvoyer au beau commentaire du P. Allo (4). Certes, l'Épître aux Hébreux (12, 1) cite « la nuée de témoins » de l'Ancien Testament, qui sont des modèles de constance dans la foi, et, par cet exemple, encourage les chrétiens; mais il est manifeste que ce passage n'a pu créer ni modifier le concept de martyr : le mot *μάρτυς* n'y a pas son sens technique et tout ce qu'on peut conclure de ces pages, c'est la nécessité de la persévérance parmi les persécutions, nécessité déjà clairement inculquée par les paroles mêmes de Jésus. Ce n'est à coup sûr pas dans l'ambiance juive que les apôtres ont puisé l'ardeur au martyre. On peut croire, d'après les témoignages des Évangiles, que, du temps de Notre-Seigneur, les Juifs rendaient une sorte de culte aux prophètes, en réparation de la mort qu'ils avaient subie (Mt., 23, 29-36), mais on sait assez combien les apôtres furent opposés à la pensée d'un Messie souffrant, comment leurs préjugés et leur attachement à la prospérité temporelle

(1) VILLER, *loc. cit.*, p. 5. — (2) DELEHAYE, *L'origine du culte des martyrs*, Bruxelles, 1912, p. 5. — (3) DELEHAYE, *Les passions des martyrs*, p. 314. — *Sanctus*, p. 103. — (4) ALLO, *op. cit.*, p. CLXIX, 83, 85-87, 134, 135, 138-142, 292-300 et passim.

résistèrent pendant trois ans à l'enseignement répété du Maître. L'insistance même que Jésus met à développer le thème de la souffrance et de la persécution est très significative. Nul doute que c'est à l'école de Jésus qu'ils ont appris, sinon la nécessité de mourir, quand il le faut, pour la Religion, du moins la béatitude et la valeur de la souffrance. La grande Béatitude domine toute l'histoire du martyr chrétien : « Heureux serez-vous lorsque les hommes vous haïront, vous repousseront de leur société, vous chargeront de chaînes et rejetteront votre nom comme un opprobre, à cause du Fils de l'homme. Réjouissez-vous en ce jour-là, et bondissez de joie » (*Lc*, 6, 22 ; *Mt.*, 5, 10-11). Il suffit d'avoir parcouru, même rapidement, les magnifiques pages, relatives aux martyrs, de la littérature chrétienne, pour être persuadé que c'est dans l'enseignement de Jésus que les martyrs ont puisé leurs convictions et dans son amour qu'ils ont trouvé la force et l'élan.

Il faut vraiment la myopie d'un philologue penché sur les mots pour ne pas sentir la différence de ton et d'esprit qui anime les deux littératures. L'Épître aux Philippiens, dans laquelle on croit reconnaître le concept juif du martyr (1), est manifestement inspirée par l'amour du Christ et ses enseignements. Dira-t-on enfin que Notre-Seigneur lui-même ne fait que reproduire les idées de l'Ancien Testament, mais « que la chaleur de l'enthousiasme chrétien les a comme purifiées et condensées » (2)? Assurément, la pensée de Notre-Seigneur est en relation avec la révélation antique. Lui-même a souvent appelé au témoignage du prophète Isaïe. Il a, comme lui, enseigné la valeur de la souffrance, mais tout autre est l'importance de la doctrine de la souffrance dans les deux

(1) LOHMEYER, *loc. cit.*, p. 327. Je ne puis m'empêcher de trouver l'exégèse de ce passage bien tendancieuse : elle est plus la vue d'un philosophe qu'une exposition littérale du texte. — (2) LOHMEYER, p. 325.

Testaments, et je ne sache pas que l'Ancien Testament enseigne l'amour de la croix et la béatitude de la persécution (1). Il y a d'ailleurs un changement capital introduit par le Maître : ce n'est pas pour la Loi ou pour le peuple qu'on doit mourir, mais c'est pour *lui*, et c'est *lui* qu'on confesse. En isolant trop une partie de l'enseignement de Jésus, on s'expose à ne plus le comprendre. Ce qu'il y a de central et de nouveau dans la sainteté chrétienne, c'est qu'elle est une imitation du Christ (2), et, comme c'est pour lui qu'on meurt, c'est aussi à son exemple (3). Saint Paul le dit clairement : « Soyez donc des imitateurs de Dieu... et marchez dans la charité, de la façon que Jésus nous a aimés, qu'il s'est livré pour nous... » (*Eph.*, 5, 1-2). « Le Christ aussi a souffert pour vous, vous laissant un modèle, afin que vous suiviez ses traces » (*II Pet.*, 2, 21).

D'ailleurs, ce que M. Lohmeyer nous dit du concept de martyr dans l'Ancien Testament est fort mal fondé sur les textes. Le passage d'Isaïe (43, 8-10), sur lequel s'appuie toute cette construction, affirme assurément qu'Israël est le témoin de Dieu, mais le texte lui-même nous explique en quoi consiste ce témoignage : Israël peut témoigner de l'existence et de la réalisation des prophéties et ainsi de la vérité du Dieu d'Israël (4). Il n'est pas dit ici, ni ailleurs, qu'il témoigne en souffrant, et la souffrance du Serviteur nous apparaît surtout comme une expiation (52, 13-53, 12). Toute cette synthèse de M. Lohmeyer, si belle et si élevée, nous apparaît comme une vue de l'esprit, dans le recul de l'histoire, non comme une vue des contemporains ; c'est une explication, très vraie sans doute, du rôle d'Israël, mais cette explication n'est pas exprimée dans les textes, rien ne suggère qu'elle fut aperçue

(1) Ce qui s'en rapproche le plus, ce sont les beaux passages de la *Sagesse* enseignant la récompense des justes. 3, 1-9 ; 5, 15-23. — (2) Ce point a été lumineusement expliqué par le P. ROUSSELOT dans *Christus*, 1916, p. 989. — (3) VILLER, *loc. cit.*, p. 7. — (4) DELEHAYE, *Sanctus*, p. 76.

par les anciens Juifs : elle est le fruit de la réflexion philosophique de l'auteur.

Plus soucieux des textes, M. Holl essaie une autre filiation et même prend un autre point de départ. Pour lui, le titre de « martyr » se rencontre déjà dans la première communauté chrétienne et précisément comme titre d'honneur des apôtres mais ceux-ci seraient proprement les *témoins de Dieu* (1 Cor., 15, 14), en attestant la résurrection de Jésus, œuvre de la toute-puissance divine : ce serait le premier sens. Ce titre fut transféré aux témoins par le sang, parce que ces derniers étaient considérés comme les témoins de la résurrection. C'est qu'en effet les premiers chrétiens étaient persuadés que les martyrs, au moment de leur mort, recevaient de Dieu la vision du monde suprasensible et de la gloire du ressuscité ; mais ce don n'était accordé qu'à ceux qui donnaient réellement leur vie pour Jésus. La distinction entre martyr et confesseur remonterait donc aux premiers âges : quant à l'emploi du mot *μάρτυς* dans le sens de témoin par le sang, il se rattacherait à la conception juive qui exigeait la mort du prophète pour lui décerner le titre de martyr.

Toute cette ingénieuse déduction repose, en somme, sur deux postulats bien branlants : d'abord le postulat des visions accordées aux martyrs dont nous avons suffisamment parlé (1) ; ensuite le postulat que le titre primitif des apôtres était *μάρτυς τοῦ Θεοῦ* ; mais ni le texte de saint Paul, ni les autres que cite M. Holl ne prouvent cette assertion (2).

(A suivre).

E. HOCEDEZ, S. I.

(1) DELEHAYE, *Sanctus*, p. 102. — (2) KRUEGER, *loc. cit.*, p. 265. Il faut traduire non pas *testis Dei*, dans le sens subjectif, mais dans le sens objectif : *testis de Deo*. — PRAT, *La théologie de S. Paul*, Paris, 1908, p. 186.